

REGLEMENT DU CONCOURS

- ★ Tous les animaux devront être inscrits par retour de ce courrier **au plus tard le 19 Octobre 2019** au FESTIVAL DE LA VIANDE – La Nouvelle Canée Le Long Champ – 50000 SAINT-LO.
- ★ Tous les bovins devront avoir eu une prise de sang BVD négative. Les ASDA devront porter la mention indemne d'IBR.
- ★ Le document G.D.S. ci-joint devra être complété, signé par votre vétérinaire et adressé au G.D.S. de votre département pour validation, puis nous être retourné pour le 10 novembre 2019.
- ★ L'inscription d'un animal doit être accompagnée de la photocopie DAUB et de sa carte verte. Tout animal de race pure non conforme aux critères de la race sera mis en section « Croisé(e)s ».
- ★ Toutes les sections de plus de 10 animaux seront dédoublées : les plus jeunes, section A et les plus âgées, section B. Cette section vous sera précisée pour chaque bovin dès votre arrivée.
- ★ Tous les animaux présentés devront être de conformation **U** et **E**. Tout animal insuffisamment conformé ne sera pas jugé et l'inscription ne sera pas remboursée.
- ★ Pour chaque section il sera attribué, 1 Grand Prix d'Excellence, 1 Prix d'excellence, 1 Grand Prix d'Honneur A, 1 Grand Prix d'Honneur B, 1 Prix d'Honneur A, 1 Prix d'Honneur B, 1 premier Prix A, B et C, et 1 second Prix.
- ★ 1 Prix de Championnat génisse, bœuf, vache de race à viande et meilleur animal normand (bœuf, génisse, vache) sera élu à l'issue des opérations de classement.
- ★ Chaque animal se verra remettre 1 plaque correspondante à son classement ainsi qu'un diplôme.
- ★ Il ne sera accepté que maximum **4 bœufs par élevage**
- ★ En fonction de la quantité d'animaux inscrits lors de la clôture des engagements, les organisateurs se réservent le droit de restreindre le nombre de bovins provenant de gros apporteurs. Le site ne pouvant contenir que 220 animaux.
- ★ 5 groupes de 3 jurés classeront les animaux et débiteront leurs opérations à 10h, ils se réservent tout droit de changement de section.
- ★ Les droits d'inscriptions seront de 30€ par animal qui devront être réglés par chèque lors de l'inscription.
- ★ Chaque exposant prendra soin de ses animaux et restera responsable des accidents subis ou survenus de leur fait. En aucun cas le Comité du Festival n'en acceptera la responsabilité.

Fait à _____ le,
Signature,

Veillez trouver ci-joint le règlement de..... bovins x 25€ =.....€

à l'ordre du :

Festival de la Viande – 354 La Nouvelle Canée Le Long Champ - 50000 SAINT-LO
D. Hunger : 06.08.47.88.63